



5 MINUTES
POUR COMPRENDRE

RGPD, ÉCOLES DU PREMIER DEGRÉ ET KLASSROOM

Les données sensibles,
Le traitement des données,
Vos données personnelles...



RGPD

qu'est-ce que c'est ?

L'objectif du RGPD (*Règlement Général sur la Protection des Données*) est de permettre à l'utilisateur de :

1

Comprendre ce qui va être fait de ses données

2

Maîtriser l'utilisation de ses données
notamment s'il souhaite les supprimer ou les modifier

Être conforme au RGPD, c'est donc respecter un ensemble de logiques pour atteindre cet objectif.



Une donnée personnelle, qu'est-ce que c'est ?

C'est une information qui permet d'identifier, directement ou indirectement, un utilisateur. Par exemple: son nom, son prénom, son numéro, sa photo, etc. Lorsqu'un utilisateur crée un compte sur Classroom, nous collectons donc des «données personnelles».

Une donnée sensible, qu'est-ce que c'est ?

Une donnée est dite «sensible» lorsqu'elle comporte une information liée, par exemple, à la santé, l'appartenance religieuse, etc. Par exemple, si un parent prévient le professeur via Classroom que son enfant sera absent parce qu'il a de la fièvre ou parce qu'il y a une fête religieuse, il s'agit d'une donnée considérée comme «sensible».

Que recommande Classroom ?

Classroom recommande de ne pas fournir de telles données lors de l'utilisation de l'application. Toutefois, dans l'éventualité où l'utilisateur fournirait des données sensibles, il est obligatoire d'obtenir le consentement de l'utilisateur avant de les collecter. C'est la raison pour laquelle Classroom demande au moment de l'inscription ce consentement à l'utilisateur.

Qu'est-ce qu'un traitement ?

On appelle traitement le fait de réaliser des opérations sur des données personnelles. Par exemple, lorsqu'un utilisateur crée son compte sur Classroom et renseigne des informations personnelles, on dit alors que Classroom réalise un «traitement».

Qu'est-ce qu'un responsable de traitement ?

Les données personnelles de l'utilisateur sont traitées sous la responsabilité du responsable de traitement. Par exemple, si l'utilisateur souhaite supprimer ses données, c'est au responsable de traitement de s'assurer que les données sont bien supprimées. D'une manière générale, il s'assure du respect des dispositions de la loi dite «Informatique et Libertés» et du RGPD.

Qu'est-ce qu'un sous-traitant au sens RGPD ?

Un responsable de traitement peut être amené à confier le traitement à une autre entité. On parle alors de sous-traitance. Le responsable de traitement et le sous-traitant contractualisent afin de valider le respect des dispositions de la loi dite « Informatique et Libertés » et du RGPD.

Une finalité de traitement, qu'est-ce que c'est ?

La finalité du traitement précise ce qui va être fait avec les données et quel en est l'objectif.

Concernant Classroom ?

Dans le cas de Classroom, la finalité du traitement des données est le fonctionnement de l'application, à savoir :

- La communication et la collaboration entre le professeur et les parents d'élèves
- La gestion des abonnements *(lorsque les parents ont souscrit un Abonnement Premium).*

Ces données ne sont ni vendues ni louées à des tiers comme Classroom en prend l'engagement dans les conditions générales.



Un registre de traitement, qu'est-ce que c'est ?

Un registre de traitement est une sorte de tableau qui rassemble toutes les informations décrivant notamment quelles sont les données qui sont traitées et ce qui en est fait. Il permet au responsable de traitement et au sous-traitant d'avoir à disposition toutes les informations nécessaires pour pouvoir notamment intervenir au plus vite sur les données quand la CNIL (*Commission Nationale Informatique ou Libertés*), le responsable de traitement ou un utilisateur lui en fera la demande.

Et dans les écoles publiques du premier degré, comment ça se passe ?

Dans les écoles publiques du premier degré, les DASEN, par délégation des recteurs, sont les responsables de traitement. Ainsi toutes les applications et tous les services, tels que Classroom, qui traitent des données d'enseignants, de parents d'élèves, ou d'élèves dans le cadre de l'école sont sous-traitants et doivent être inscrits aux registres de traitements des DASEN.

Et concernant Classroom ?

Concernant Classroom toutes les informations ont été transmises aux DASEN de toutes les académies afin de permettre l'inscription de Classroom dans les différents registres de traitements comme le prévoit le RGPD.

Pourquoi faut-il que les données personnelles soient en France ?

Il n'est pas obligatoire que les données soient stockées en France pour qu'un service soit RGPD. Il existe en effet de nombreux pays (*notamment tous les pays de l'Union Européenne*) qui sont considérés comme des pays de confiance pour le stockage des données (*liste disponible sur le site de la CNIL*). En revanche il est indispensable de préciser à l'utilisateur où les données sont stockées.

Et concernant Classroom ?

Concernant Classroom, l'intégralité des données personnelles sont stockées chez Squark dont les datacenters sont situés en région parisienne. Notre site Internet qui ne comporte aucune donnée personnelle est hébergé quant à lui chez OVH dans le datacenter de Montréal au Canada.

Que veut dire la durée de conservation des données ?

Le RGPD impose que les données non utilisées soient supprimées au bout d'un certain temps afin de ne disposer que de données pertinentes et à jour.

Et concernant Classroom ?

Concernant Classroom, au bout de 2 ans d'inactivité, l'utilisateur est averti un mois avant la suppression de ses données. Sans action positive de sa part pour demander la conservation de ses données, les données sont supprimées.



Quelles démarches ont été effectuées par Classroom pour être conforme au RGPD ?

Avant même l'arrivée du RGPD, Classroom avait au cœur de ses préoccupations le respect des données personnelles de ses utilisateurs.

Toute la conception de l'application, le choix de son modèle économique, etc. s'est fait avec une règle sacrée :

les données des utilisateurs ne seront **JAMAIS** utilisées à d'autres fins que le bon fonctionnement de l'application Classroom et de ses différents services.

Un suivi juridique constant

Depuis le début Classroom a donc mis un point d'honneur sur ces sujets en se faisant accompagner par des conseils juridiques disposant d'une compétence sur le respect de la protection des données personnelles.

Collaboration avec différents services

Classroom a également travaillé depuis le début en concertation avec différents services du Ministère de l'Éducation Nationale : la Direction du Numérique pour l'Éducation avec laquelle Classroom a signé une convention d'expérimentation en 2016 et plus récemment avec le délégué à la protection des données du Ministère sur les aspects RGPD.

Une conformité RGPD confirmée

Classroom a également été auditée sur la conformité RGPD par un cabinet d'avocats à la demande d'une Académie ainsi que sur les aspects de sécurisation de l'application par une société spécialisée dans la sécurité informatique. Ces deux audits ont rendu des conclusions positives.

